

# INVITATION AU CHAMPIONNAT INTERNATIONAL 2016 SUR PIGEONNIER TRANSPORTABLE

**EGRISELLES le BOCAGE les 29/ 30/ 31 juillet 2016**

**Cette année le championnat international organisé par notre club se déroulera à Egriselles le Bocage près de SENS**

Le championnat se déroulera sur le terrain de football d Egriselles. Sur place seront servis les repas, pour ceux qui le veulent. Des douches sont à votre disposition et des emplacements sont prévus pour les camping-cars et les tentes pour ceux qui font du camping.

Pour ceux qui préfèrent loger à l'hôtel ou dans un gîte rural ou d'étape, nous vous recommandons d'effectuer votre réservation le plus rapidement possible pour des raisons de disponibilité. Pour plus de renseignements adressez-vous directement à l'office de tourisme de SENS [www.tourisme-sens.com](http://www.tourisme-sens.com) tel : 03.86.65.19.49

## **Mesures sanitaires concernant les pigeons**

**Pour les français :**

Avant le **10 juillet 2016** nous devons connaître les noms et adresses de toutes les personnes souhaitant apporter des pigeons pour participer au championnat ainsi que pour la bourse d'échanges et la vente de pigeons. Indiquer le nombre de pigeons. Les certificats de vaccination contre la **maladie de Newcastle** en bonne et due forme devront être joints à cette inscription ainsi que le règlement de terrain de vol signé pour acceptation.

**Pour les autres pays :** Certificat sanitaire d'échanges intercommunautaires et certificat de vaccination.

**ATTENTION :**

**Vous devrez obligatoirement fournir une photocopie du certificat de vaccination sur lequel doivent figurer tous les pigeons mis en concours ainsi que tous ceux destinés à la bourse d'échange ou à la vente. Cette formalité devra être accomplie dès votre arrivée sur place et sera nécessaire pour valider votre inscription au championnat. Ces mesures sanitaires sont contraignantes mais nous ne pouvons y déroger.**

\* L'organisateur ne dispose que de 4 semaines avant la date du championnat pour demander l'autorisation sanitaire auprès des instances vétérinaires du département de chaque participant. Ces mesures ne souffrent pas de d'exception. Nous vous demandons de le prendre en considération en nous faisant parvenir votre inscription dans ces délais. Les contrôles sanitaires seront effectifs compte tenu des risques de grippe aviaire. En 2014 et 2015, de nombreuses manifestations avicoles ont été annulées dans les zones humides à risques, telles que définies par le ministère de l'agriculture.

**Adresse d'envoi et renseignements :**

**Régis DECHAMBRE : rue des Epenards 85510 ETIGNY**

**Mail : [dechambre.regis@wanadoo.fr](mailto:dechambre.regis@wanadoo.fr)**

**Tel : 03.86.97.90.86**